

29<sup>ÈME</sup>  
CONGRES  
CNCH



2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

# SPEED DATA PARAMEDS

Sertissage valves salle de KT et Protocole de Coopération

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

LATTARICO NATHALIE  
MERM, GRENOBLE



# DÉCLARATION DE LIENS D'INTÉRÊT POTENTIELS

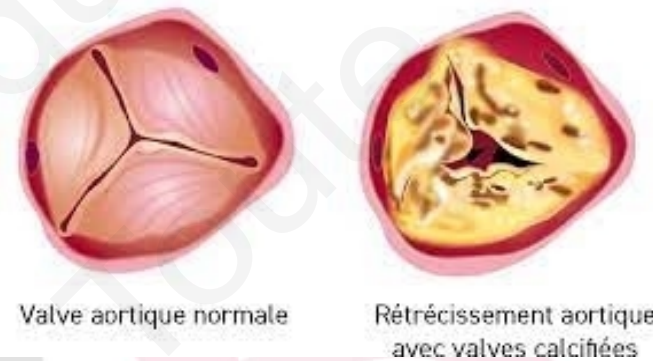
**Intervenant : NATHALIE LATTARICO, GRENOBLE**

Je n'ai pas de lien d'intérêt potentiel à déclarer

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

# Indications du TAVI :

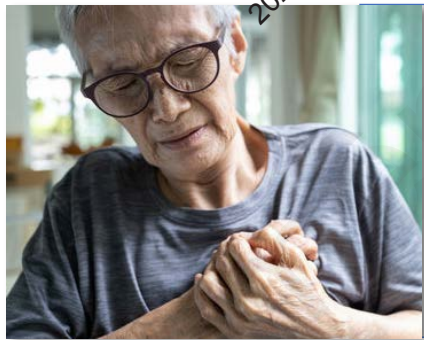


**RA serré**  
Gradient > 40 mmHg  
SVAo < 1.0 cm<sup>2</sup>  
ou 0.6 cm<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>

Patients inopérables



**Indication de 1<sup>ère</sup> intention**  
- Patients > 75 ans  
- Patients < 75 ans avec STS > 8%  
**- ET anatomie favorable**



**Symptômes**  
Angor  
Dyspnée  
Syncope  
Insuffisance cardiaque

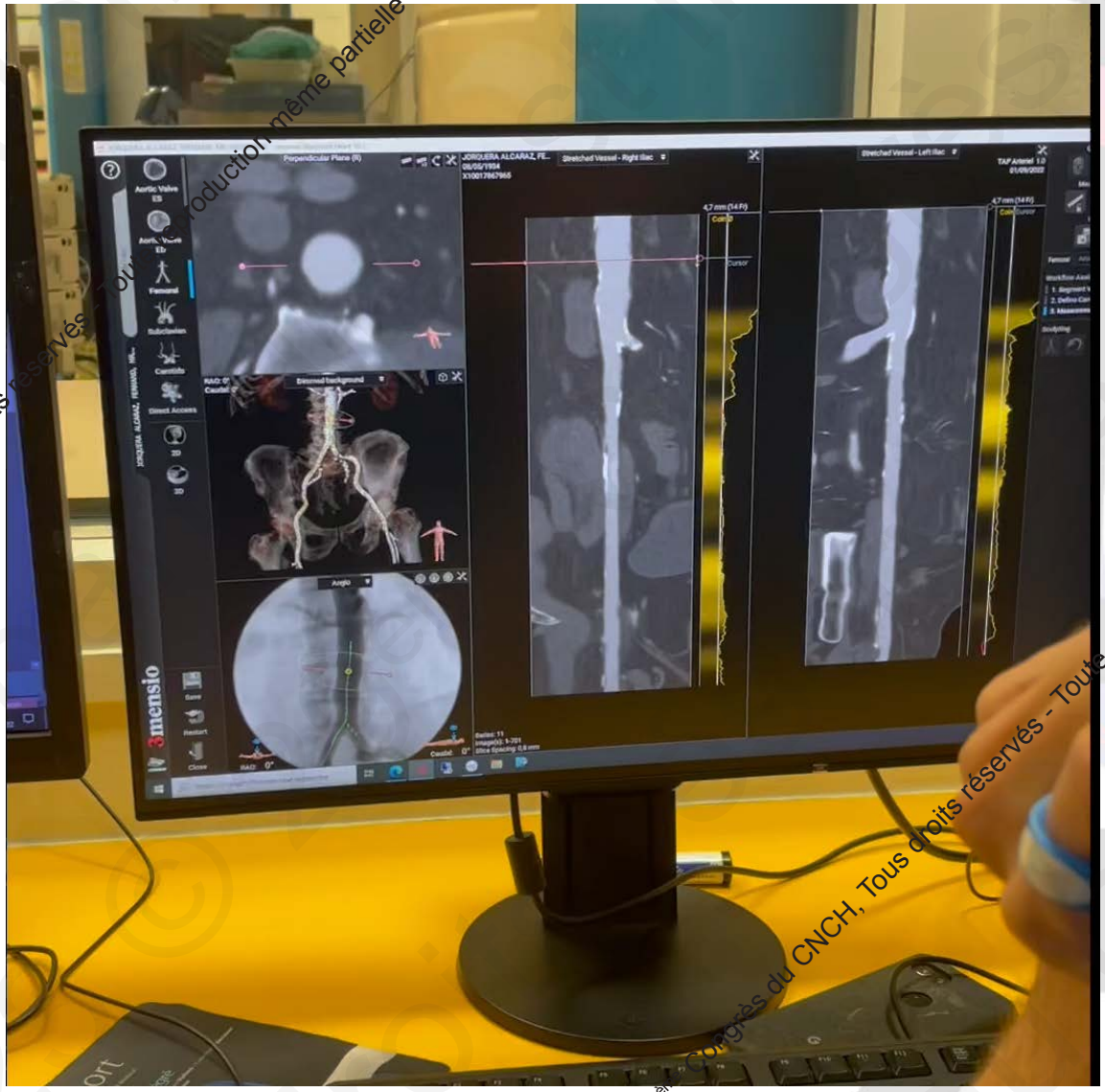
Mais : Sujet âgé, comorbide, risque opératoire élevé

→ 40% des patients avec RA symptomatique non opérés

→ Pronostic catastrophique : 80% de mortalité à 3 ans

JO 17/10/2022 (S3) :  
Remboursement pour pt > 65 ans si RA isolé tricuspide et anatomie favorable

# Le TAVI comment ça passe :



reproduction même partielle est interdite.

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés

Toute reproduction même partielle est interdite.



## Importance d'une équipe paramédicale



### Rôle des paramédicaux

- ✓ Installation du patient
- ✓ Délivrance du matériel
- ✓ Sertissage de la valve
- ✓ **3<sup>ème</sup> opérateur Sertisseur**
  - Check liste du largage
  - Injections de contrôle
  - Aide en cas de difficulté

### 4<sup>eme</sup> Operateur Paramed circulant

- ✓ Connaître les différentes étapes de la procédure
- ✓ le matériel et son emplacement
- ✓ Les procédures d'urgences :
  - ✓ Appel d'urgence
  - ✓ Numéro du chirurgien cardiaque
  - ✓ Protocole d'urgence vitale

**ÉQUIPE DÉDIÉE ET FORMÉE +++**



# La session TAVI au CHUGA :

- Prise en charge des patients atteints de pathologie cardiaque (RA)
- Implantation de valve depuis 2010
- Sertissage par les paramédicaux en salle de cath-lab



## Projet :

- La délégation de tâche consiste à sertir la valve pour la réalisation de TAVI.
- **Formalisation de cette délégation de tâche par un Protocole de Coopération entre :**
  - **Cardiologues interventionnels et paramédicaux (MERM/IDE).**



# Objectifs et bénéfices

- Patients : Prise en charge rapide et hospitalisation courte
- Délégués : libération de temps médical au profit de l'évaluation et de la mise en place du TAVI
- Déléguée : développement de compétences et expertises, valorisation du rôle des soignants





# Pourquoi le Protocole de Coopération?

- Libérer du temps médical
- Être disponible pour prendre en charge les urgences TAVI
- 1<sup>er</sup> PC sertissage de valve local en France

# Qu'est ce qu'un protocole de coopération ?

- Les protocoles de coopération **entre professionnels de santé** permettent la mise en place **entre des médecins délégants et des paramédicaux délégués** :
  - des transferts d'activités,
  - d'actes de soins,
  - de prévention entre professionnels ou réorganisation de leur mode d'intervention auprès du patient.
- <https://www.centre-val-de-loire.paps.sante.fr/les-protocoles-de-cooperation-entre-professionnels-de-sante>

# Début du protocole au CHUGA :

- Annonce du projet au médecin responsable du secteur de cardiologie interventionnelle, cadre sup et cadre de secteur (**Temps - T**)
- Réalisation d'un topo avec les motivations du protocole (**T + 3 semaines**)
- Demande réunion avec la directrice des soins et le responsable (ide) spécialiste des PC au CHUGA. (**T + 6 semaines**)
- Présentation en réunion du projet devant :
  - Médecin responsable du secteur cardiologie interventionnelle
  - Directrice des soins
  - Cadre Sup + cadre de secteur
  - Responsable IDE des PC au CHUGA



- Validation ou pas du projet lors de cette réunion
- Ecriture de la maquette du PC et ses annexes ( **T + 3 mois** )
- Plusieurs réunions pour relecture par l'IDE responsable des PC et cadres + Médecins délégués
- Modifications des différents documents destinés au patient ( **T + 4mois** )





- Préparation et validation des différents documents par la directrice des soins avant de présenter le projet à la CME et à la Direction des soins du CHUGA (**T + 5 mois**)
- Après signature de la Direction du CHUGA, mise en œuvre légalement du projet « PC pour sertissage de valve aortique en lieu et en place d'un médecin cardiologue interventionnel du secteur »
- Dès la validation de ces deux présentations et signature de la DRH du CHUGA – dépose du projet sur le site de L'ARS

# Conditions du protocole

- Délégués : équipe médicale
  - 2 Médecins cardiologues interventionnels
- Délégués : MERM/IDE
  - 2 MERM
  - 2 IDE

Formations théorique et pratique délivrées par un des deux médecins inscrits au PC

Suivi et évaluation du protocole à 6 mois / 1 an (tableau du nombre de poses)

# Parcours d'un protocole local :

**Elaboration par équipe de PS en ES public ou privé ou en GHT**

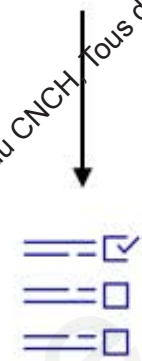


Exigences essentielles de qualité et de sécurité Art R. 4011-1 du CSP.

Suspension possible si non respect des exigences de qualité / sécurité, non respect du protocole ou EIG

Transmission  
 • Annuellement indicateurs de suivi  
 • Sans délai événements indésirables

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés



**Décision DG de l'établissement**



**Déclaration de mise en œuvre au DG ARS**



**Mise en œuvre**

**Avis CME ou commission médicale de groupement**  
**Avis commission des soins infirmiers, de rééducation et médico- techniques**

**Transmission CNCI et HAS**

Possibilité de déploiement sur tout le territoire national

2023 © 29<sup>ème</sup> Congrès du CNCH, Tous droits réservés



# Conclusion :

- Ce protocole de coopération est local approuvé par la direction du CHU de Grenoble et donc approuvé par l'ARS Régionale.
- Les objectifs bénéfiques ont été démontrés pour le patient, les délégués et les délégués avec :
  - une prise en charge plus rapide,
  - une libération de temps médical au profit de l'évaluation et de la mise en place du TAVI,
  - un développement de compétences et expertises et une valorisation de leur rôle de soignant.





Quant à sa validation à un niveau national, ce qui impliquerait que l'ensemble des centres TAVI pourrait s'appuyer sur notre protocole, il est toujours en étude au sein de la DGOS.

La validation de ce protocole par l'ARS Rhône-Alpes est une fière, et nous en sommes fiers.

A ce jour, plusieurs centres TAVI nous ont contacté, démontrant l'intérêt des équipes pour faire valider leur protocole dans leur établissement.

# Merci de votre attention.



29<sup>EME</sup>  
CONGRES  
CNCH



Collège  
National des  
Cardiologues des  
Hôpitaux

## Suivez le CNCH sur le Social Média !

#CNCHcongres



@CNCHcollege



@CNCHcollege



@CNCHcollege



Si vous voulez devenir Ambassadeur social média CNCH adressez-nous un email à [cnch@sfcadio.fr](mailto:cnch@sfcadio.fr)